



Rapport d'activité 2018

Introduction

En 2018, le CALM a fêté sa première décennie. La première partie de cette année a donc été tournée vers la célébration de cet anniversaire, qui fait du CALM un lieu pionnier en France.

La SMAR des 10 ans a été exceptionnelle, en se déroulant sur une semaine entière et en inaugurant plusieurs événements inédits : une journée d'ateliers réservés aux professionnels de santé animés par les sages-femmes du CALM et leur permettant de partager l'expérience de leur pratique en maison de naissance ; une soirée de lecture déambulatoire et en immersion ; une soirée « papas » animée par un sage-femme, où se sont pressés des pères dont beaucoup ne connaissaient pas le CALM avant.

Nous espérons renouveler ce succès, et la préparation de la SMAR 2019 est en bonne voie.

Au plan associatif, le CALM se distingue toujours par une belle vitalité : les moments partages, ateliers, réunions de commissions se sont succédés à un rythme soutenu. C'est donc l'occasion de redire ici que le CALM ne vit que grâce à la mobilisation et l'engagement de ses adhérent(e)s et qu'un suivi au CALM incite les parents à être acteurs et actifs pendant la grossesse mais les invite aussi à l'être au sein de l'association.

Enfin, tout comme l'an dernier, le sujet des violences obstétricales et du respect du corps et des choix des femmes d'une façon plus générale a infusé nos réflexions et nos réunions. Au CALM nous expérimentons ces sujets depuis déjà 10 ans et c'est pourquoi nous militons pour que davantage de structures comme la nôtre voient le jour. Nous estimons notre combat juste et légitime et c'est pourquoi nous avons décidé de le faire savoir !

AGN : rapport d'activité des sages-femmes

L'équipe des sages-femmes

En 2018, l'équipe des sages-femmes est restée très stable, à 6, ce qui confère un confort relationnel et une efficacité organisationnelle très agréable. Le fonctionnement en binômes (Habiba/ Alice, Eva/ Marjolaine, Anne/ Fanny) est resté identique. Habiba a souhaité cette année diminuer son activité d'AGN à un équivalent mi-temps.

Anne Morandea occupe depuis septembre 2016 le poste de coordinatrice de la maison de naissance.

Anne Fontaine effectue également au Calm 3h/ semaine d'aide à la coordination.

Organisation des binômes

L'organisation en binôme est restée la même que les années précédentes : chaque couple est accompagné par une SF référente et rencontre au cours du suivi l'autre SF du binôme au cours d'une ou plusieurs consultations. Les couples ont un planning à l'avance et savent qui contacter en cas de besoin.

Chaque SF est OFF (non joignable pour les urgences) 1 jour par semaine, 1 WE sur 2 et 1 semaine sur 10, afin de garantir des périodes de repos régulières.

Association des sages-femmes du Calm

L'équipe des SF est depuis 2017 constituée en association loi 1901 (association des sages-femmes du CALM). Ce statut juridique correspond bien à notre structure et simplifie la gestion de la trésorerie. L'association salarie à ce jour 3 employées : la coordinatrice, l'assistante de coordination et la femme de ménage.

Sages-femmes d'appui

Depuis septembre 2016, un pool de sages-femmes d'appui a été recruté. Ces sages-femmes sont aujourd'hui au nombre de 8. Elles ont pour rôle d'être présentes en fin de travail, pendant la naissance ainsi que durant les 2 heures qui suivent.

Ces sages-femmes sont rémunérées par l'association des sages-femmes pour leurs astreintes et pour leurs déplacements.

Elles assurent une présence durant les nuits et les week-ends afin de toujours pouvoir répondre à l'obligation légale d'être 2 SF au moment de la naissance. Cette année l'équipe des sages-femmes d'appui s'est vue remodelée – 2 départs et 2 arrivées - et compte parmi son effectif un homme sage-femme.

Les couples sont informés dès la réunion d'information de cette présence discrète au moment de la naissance.

Avancées 2018 et perspectives pour 2019

Collectif des maisons de naissances (SF référentes : Anne et Fanny) : il regroupe toujours les 8 projets actifs dans le cadre de l'expérimentation ainsi que des usager-e-s et des professionnel-le-s militant-e-s pour le projet. Son objectif est de permettre les échanges entre les projets afin d'harmoniser nos

pratiques. Le collectif a cette année mis en place un outil commun d'évaluation des MDN pour le recueil et l'analyse des données en vue de l'évaluation.

Un questionnaire de satisfaction a été mis en place cette année au niveau du Calm. Un questionnaire commun au collectif est en cours de réalisation.

Inscriptions/ réunion d'info :

Aux vues du nombre croissant de personnes présentes lors des réunions d'informations, nous avons dû réduire le temps de trajet du domicile des patientes jusqu'au Calm à 30 minutes en transports en communs. Depuis cette nouvelle mesure, le nombre de personnes a effectivement diminué, ce qui rend ce moment plus confortable pour tous.

Un système de pré-inscription en ligne est actuellement en place, ce qui réduit le temps logistique d'inscription lors de la réunion.

Assurance : Chaque SF a souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle pour les accouchements en maison de naissance auprès de la MACSF.

Dotation du FIR : (dotation annuelle versée par L'ARS permettant le fonctionnement de la MDN)

Il a été renouvelé en 2018. Cette dotation couvre une partie du loyer demandé par les Bluets pour les locaux (chaque SF participe également au prorata de son activité à cette charge importante). Il permet en outre de couvrir les rémunérations des SF d'appui, de la femme de ménage et des SF coordinatrices.

Cette année nous avons également mis en place une rémunération pour les sages-femmes d'AGN faisant fonction de sages-femmes d'appui si elles sont appelées à revenir au Calm pour seconder une naissance sur la journée.

Formations 2018

Cette année, l'équipe des sages-femmes a participé à la formation dispensée par Jacqueline Lavillonière en mars 2018, sur les premiers mois de vie.

Nous avons également suivi la journée de formation de Shawn Walker et Isabelle Brabant sur le siège physiologique (bien que le siège ne fasse pas partie des pratiques autorisées en MDN à ce jour).

Nous avons cette année poursuivi les sessions de pratiques pour la réanimation néonatale en maison de naissance. Ce temps de pratique est réalisé en interne, regroupant l'ensemble de l'équipe des SF d'AGN et d'appui (deux groupes). Nous prévoyons en 2019 de nous retrouver autour de ce thème à deux reprises dans l'année (juin/ novembre) dont une avec un pédiatre néonatalogiste.

Formations à venir :

- Nutrition

Coté pédiatrique

- Dr Mazraani : pédiatre référent en ville.

- rencontre avec le pôle de périnatalité de Trousseau : cette année cette rencontre n'a pas été sollicitée. Il est prévu de relancer le dialogue en 2019.

- test auditif : proposé systématiquement dans le mois suivant la naissance. Ce test est réalisé aux Bluets.

Lien avec Les Bluets

- Rencontre avec la nouvelle direction des Bluets à prévoir.
- staff annuel de présentation du Calm maintenu

- staff transferts : avec équipe pluridisciplinaire des Bluets. Pour des raisons de difficultés organisationnelles, ces staffs n'ont pas été réalisés une fois par trimestre comme nous l'avions envisagé. Nous maintenons cet objectif pour 2019 car il permet d'échanger autour des pratiques en revenant spécifiquement sur des situations difficiles, afin de maintenir le dialogue entre notre équipe et celle des bluets qui est victime d'un turn-over fréquent tant chez les sages-femmes que chez les médecins.

-lors de chaque transfert, nous avons prévu depuis 2017 que la sage-femme ayant suivi le couple (ou son binôme ou la sage-femme coordinatrice) soit présente au staff du lendemain des Bluets pour reparler du dossier. Cette présence régulière avait également pour but de se faire connaître des membres de l'équipe (mouvante) des Bluets et de faciliter les relations. En pratique cela n'est pas toujours réalisable aux vues des contraintes d'horaires que cela impose aux SF AGN mais reste un objectif pour 2019 à chaque fois que cela sera possible.

-rencontre de l'équipe des sages-femmes : cette année nous souhaiterions pouvoir travailler en profondeur la relation entre sages-femmes des Bluets et sages-femmes du Calm car il nous semble primordial d'assurer une qualité relationnelle entre nous, sages-femmes, afin de permettre une meilleure compréhension mutuelle et ainsi d'améliorer la continuité des soins.

Laboratoire de garde

Le partenariat avec le laboratoire de l'hôpital Trousseau pour les prélèvements urgents n'est pas encore limpide en raison de la difficulté de mise en place des circuits financiers, mais il fonctionne globalement bien.

Etudiants SF

Pas d'étudiantes en 2018, elles seront nombreuses en 2019.

Evaluation : Nous arrivons au terme de cette troisième année d'expérimentation. Nous avons un rapport précis sur l'activité de la maison de naissance à remettre à l'ARS pour le 31 mars. Anne se charge de la majeure partie de cette tâche, notamment du traitement de chaque dossier pour établir des statistiques. Nous améliorons régulièrement les outils de transmissions écrites afin de faciliter le recueil de données pour le calcul des statistiques.

Bilan financier de l'association AU CALM

BILAN 2018

Recettes			Dépenses		
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé
Adhésions	10000	10330	Salaires et charges yoga	12500	11549
Yoga	12000	7954	Frais administratifs	650	820,51
Participation des adhérents	920	2295	Adhésions	170	130
Ventes	1100	2765,6	Locaux	7500	3595,28
Dons	3000	1730	Intervenants		1200
Sortie de réserves	7455		Transport et hébergement	2070	407,08
Billetterie		1070	Frais de réception	5430	2918,17
			Communication	2155	2583,69
Total	34475	26144,6	Édition	1000	
			Fonds de solidarité	3000	3000
			Total	34475	26203,73

Le résultat réalisé est de -59,13€.

Le budget prévoyait une sortie de réserves de 7455€, et donc un résultat effectif de -7455€.

Explications des différences avec le budget

Au niveau des dépenses :

- l'édition du recueil Calmement 3 est prévue mais n'a pas encore eu lieu.
- réfection du sol : c'est un chantier de très grosse envergure, nécessitant l'accord du bailleur et des recherches de fonds. Le chantier est repoussé.
- événement politique envisagé à l'automne 2018 repoussé.
- fête des dix ans du Calm repoussée.

Au niveau des recettes :

- cours de yoga peu remplis pendant quelques mois avant l'été,
- plus de participant-es aux ateliers que prévu,
- ventes de goodies à la SMAR en plus des livres Calmement,
- dons moins nombreux que prévu,
- billetterie SMAR non incluse dans le budget.

NB : il est possible que ce bilan soit modifié à la marge d'ici l'AG.

Fonds

Recettes			Dépenses		
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé
Approvisionnement 2017	3000	3000	Versements	6000	4259,7
Approvisionnement 2018	3000	3000			
Total	6000	6000	Total	6000	4259,7

Objectifs pour 2019

Des événements reportés

2018 a été une année bien chargée pour le CALM mais moins que prévu car certains événements et chantiers ont été reportés à 2019 :

- l'événement « politique » prévu à l'automne 2018
- la fête des dix ans du Calm
- la réfection du sol,
- l'édition du tome 3 de Calmement.

Les rendez-vous habituels, toute l'année

Visites en écoles de SF, ateliers, moments partage, CA, braderies, fête de Noël, SMAR...

Communication

Refonte de la plaquette

en plus des actions habituelles (carte de vœux, newsletter, journal d'Eulalie...)

Le fonds de solidarité en fonctionnement

L'enveloppe de 6000€ de l'année dernière n'a pas été totalement utilisée en 2018. Le reste est reporté au budget du fonds et celui d'AU CALM participe pour atteindre de nouveau 6000€, somme qui a semblé pertinente aux personnes en charge de l'attribution des aides.

Les dons sont espérés plus nombreux en raison du travail de la commission financement. Il est également possible de faire un don en ligne sur don.mdncalm.org.

Au final, pour atteindre l'équilibre, une sortie de réserves de près de 6000€ est nécessaire. NB : la sortie de réserves de 7500€ prévue en 2018 n'a été finalement que de 60€.

L'association a des réserves conséquentes : le solde du compte au 31/12/2018 est de 21710,61€. Elle ne sera donc pas mise en danger financier par ce budget déficitaire.

AU CALM

Recettes		Dépenses	
Adhésions	10000	Salaires et charges yoga	12000
Yoga	12000	Frais administratifs <i>(assurance, impôts, photocopies, frais bancaires...)</i>	850
Participation des adhérents <i>(ateliers, repas CA...)</i>	2300	Adhésions <i>(Ciane, Centre Hubertine Auclert)</i>	130
Ventes <i>(Calmement, braderies)</i>	1300	Locaux <i>loyer et ménage</i>	8200
Dons	3000	<i>entretien et petits aménagements</i>	3000
Billetterie	200	<i>réfection du sol</i>	5000
Sortie de réserves	5967,5	Intervenants <i>(Croix-Rouge...)</i>	1000
Total	34767,5	Matériel <i>petit matériel, livres</i>	400
		Transport et hébergement <i>SMAR</i>	1020
		<i>transports évt politique</i>	500
		<i>transports autres</i>	200
		Frais de réception <i>SMAR</i>	3630
		<i>vie associative</i>	2000
		<i>événement politique</i>	630
		<i>fête des 10 ans du Calm</i>	500
		Communication	2277,8
		<i>newsletter</i>	65
		<i>hébergement site web</i>	200
		<i>journal d'Eulalie</i>	350
		<i>impressions SMAR</i>	1000
		<i>impressions diverses</i>	590
		<i>achat Admical</i>	72,8
		Édition	1000
		Fonds de solidarité	4259,7
		Total	34767,5

Fonds

Recettes

Reste 2018	1740,3
Approvisionnement 2019	4259,7
Total	6000

Dépenses

Aides	6000
Total	6000

Commission Communication

BILAN 2018

La Com'Com se réjouit des nouvelles recrues, mais elle a toujours besoin de forces vives pour entre autres, renforcer l'équipe du Journal d'Eulalie, animer la page facebook, gérer les demandes presse et réactualiser le dossier de presse, etc. La commission se réjouit surtout de cette magnifique édition SMAR spéciale 10 ans, laquelle a permis de riches moments de partage, de belles rencontres, d'inaugurer de nouveaux événements et aussi de continuer à débattre et réfléchir encore et encore autour de la naissance pour promouvoir les maisons de naissance et faire évoluer les pratiques. Elle prévoit sinon de re-lancer de nouveaux projets, à savoir la plaquette et le fonds photo.

COMMUNICATION INTERNE

NEWSLETTER : mensuelle (chaque début de mois), gérée par Zoé depuis l'été (à la suite d'Elisabeth) selon le déroulement suivant : appel à tous les responsables de commission pour transmettre leurs infos en fin de mois et rédaction de l'intro. En parallèle, des newsletters thématiques peuvent être envoyées en fonction des besoins d'information, pour notamment la SMAR ou encore l'AG. La création d'illustrations spécifiques et estampillées CALM permettant d'identifier chaque commission dans la newsletter est en cours.

JOURNAL D'EULALIE : un seul numéro par an, imprimé en 3 exemplaires consultables sur place, et téléchargeable en format pdf sur le site.

Depuis octobre, et grâce à la Com'Aménagement, un présentoir en bois (en forme de boîte fixée au mur) a été installé dans le salon pour un accès plus facile à tous les numéros. Une affiche expliquant le fonctionnement et l'usage du journal a été installée sur le présentoir. Ceci pour permettre à tous de pouvoir lire ce journal tant attendu ;-), et pour éviter que les différents numéros disparaissent et s'abiment.

Récupérer les contributions des commissions et des uns et des autres mobilisés, prend toujours du temps et finalement beaucoup de retard. Cette année pourtant le sommaire avait été établi bien plus tôt et 2 personnes très motivées (Hélène et Alek) avaient rejoint l'équipe du journal pour faire le suivi et participer à la rédaction et la relecture. Une nouvelle maquette a été réalisée par Camille pour le numéro de l'année 2018. Nous espérons sortir ce numéro spécial 10 ans sortira néanmoins en février 2019.

SITE : il a vocation à être surtout une vitrine de présentation de la maison de naissance, de l'AGN et de l'asso. Sur la page d'accueil, le calendrier fonctionne bien et reste pour les adhérent-e-s un bon moyen de s'informer et de pouvoir participer à la vie associative du CALM, le calendrier aide grandement aussi à l'organisation du planning du CA et des commissions. On a pu noter quelques oublis de le consulter avant de fixer une date de réunion ou un événement et aussi quelques loupés dans le remplissage, sans graves conséquences, et à chaque fois, les choses se sont arrangées facilement. A chacun.e d'être juste plus vigilant.e et de prendre le réflexe « calendrier ».

Au total, 7 posts dans la partie actus cette année. La rubrique témoignages a été fortement étoffée. Au niveau de la Galerie, l'album Visite du CALM a été complété avec des photos réactualisées et l'album SMAR 2018 a été créé.

Au niveau des chiffres clés sur l'année, 57 254 pages ont été vues et 23 713 visiteurs se sont connectés sur le site du CALM (si on fait une moyenne, la fréquentation est de 1976 visiteurs/ mois). On observe un gros pic de trafic au mois de mai avec 7000 visiteurs. Du côté des pages les plus vues,

la page d'accueil est en première place avec 25 128 vues, loin derrière arrive en seconde position la rubrique Conditions de suivi avec 6 547 vues, puis la rubrique Maison de naissance avec 5483 vues.

COMMUNICATION EXTERNE

FACEBOOK : la page est de plus en plus suivie et plus régulièrement alimentée. Le nombre de fans a augmenté cette année encore, la mention « j'aime » est passée à 2203 (soit 400 de plus). De plus en plus de personnes manifestent en effet leur soutien au CALM (et on s'en réjouit). En parallèle, nous constatons 53 abonnés en plus qui suivent nos publications (sans avoir « liker » notre page). Plus d'administrateurs seraient les bienvenus pour faire vivre le fil d'actu (concernant aussi bien les sujets dits CALM, les sujets et questions autour de la naissance, la périnatalité, le féminisme, la parentalité...). Mathilde a pris le relais de Marie-Laure en fin d'année avec une superbe efficacité pour répondre aux messages et les transmettre à qui de droit.

CARTE DE VOEUX : le parti a été pris de faire une carte militante, une adhérente a répondu de suite à l'appel à contribution en octobre ; après plusieurs échanges de mail et téléphoniques pour lui permettre de faire ses propositions créatives, elle s'est finalement désengagée. Il a fallu vite fait trouver une autre alternative. Marine a répondu positivement à l'appel à la rescousse. La carte a pu être réalisée à temps : une version électronique transmise au CA et aux sages-femmes et en vue d'un mailing à tout notre fichier contacts, et une version papier pour un envoi par courrier (environ 50 impressions R/V).

LOGO « 10 ANS DU CALM » : un logo spécial 10 ans a été créé et apposé sur tous nos supports tout au long de cette année 2018, citons la carte de vœux, la page d'accueil du site, la photo de profil de la page facebook et la SMAR.

PRESSE

Pour les demandes qui ont abouti, il y a eu pour cette année :

- un article en ligne sur [lefigaro.fr](http://sante.lefigaro.fr/article/les-maisons-de-naissance-un-lieu-dedie-aux-accouchements-moins-medicalises/) paru le 23 mai : <http://sante.lefigaro.fr/article/les-maisons-de-naissance-un-lieu-dedie-aux-accouchements-moins-medicalises/>

- un article en ligne sur [20minutes.fr](https://www.20minutes.fr/sante/2301103-20180704-maisons-naissance-sent-aujourd'hui-envie-patientes-moins-subir?fbclid=IwAR1NYUvo3N2rMJtz01yknJh_fwTLbPqCqUDM5d7SLRfbCsjVCwzHtnlEg) paru le 4 juillet dans la foulée de la remise du rapport sur les violences obstétricales, l'article évoque (pour une fois) clairement les enjeux pour la suite de l'expérimentation : https://www.20minutes.fr/sante/2301103-20180704-maisons-naissance-sent-aujourd'hui-envie-patientes-moins-subir?fbclid=IwAR1NYUvo3N2rMJtz01yknJh_fwTLbPqCqUDM5d7SLRfbCsjVCwzHtnlEg

- une interview filmée de Noémie Mondhard, coprésidente du CALM, par Mediapart pour un débat vidéo sur le thème "Violences obstétricales, un combat féministe ? diffusé le 28 juin (avec la participation de Marie-Hélène Lahaye suite à la sortie de son livre "Accouchement - Les femmes méritent mieux" : <https://youtu.be/ilpLAFIvT4s>

- des interviews de Noémie Mondhard, coprésidente du CALM et des sages-femmes dans le cadre du dossier sur les maisons de naissance à mi-expérimentation, paru dans le N°248/ Septembre 2018 de Profession Sage-Femme

- un reportage réalisé sur plusieurs jours au CALM pour un documentaire de 90 minutes sur le thème : « donner naissance autrement » pour le groupe TF1 : date de diffusion inconnue pour le moment (à suivre)

- un article « Initiative » avec les témoignages d’Alice (SF) et de Margaux (usagère et membre du CA), paru le 8 janvier 2019 dans la Gazette Santé Social (magazine pro) au sein du dossier sur l’hôpital à l’aune du plan ma santé 2022 : <http://www.gazette-sante-social.fr/50571/ile-de-france-les-femmes-naccouchent-plus-a-lhopital>

ÉVÉNEMENTIEL : SMAR, une édition spéciale 10 ans du 14 au 25 mai 2018

Le thème était « less interference, more care » (« moins d’intervention, plus d’attention »). Nous nous y sommes raccrochés au travers de l’idée de moins médicaliser pour mieux médicaliser quand cela est nécessaire, en mettant en avant le fait de généraliser une « juste médicalisation ». A l’occasion de son 10ème anniversaire (2008-2018), le CALM a voulu marquer le coup en organisant une édition spéciale avec 5 temps forts.

Une journée dédiée aux professionnels de la périnatalité le 15 mai avec des ateliers d’échanges de pratiques: un atelier autour de l’accompagnement de la douleur, un atelier sur la relation de soin et la décision médicale partagée et un atelier sur la naissance par le siège et la physiologie. Thématiques décidées en concertation avec les sages-femmes. 4 sages-femmes de la maison de naissance (Fanny, Habiba, Marjolaine et Alice) et dans certains cas, en collaboration avec un autre professionnel. Tous les ateliers ont été complets, soit une vingtaine de participant-e-s (sages-femmes et doulas notamment) à chaque fois. Journée pro en collaboration avec le magazine Profession Sage-femme. Une première (appréciée des sages-femmes du CALM comme des participants) et une réussite! Merci à Eva pour le reportage photos.

Une soirée débat le 16 mai, intitulée “Défendons une naissance respectée ! Pour une juste médicalisation, 10 ans d’expérience au CALM” (à l’amphi Sorel, Hôpital Trousseau). En présence de 7 intervenants invités qui ont répondu présents : citons Madeleine Akrich, du Collectif Interassociatif pour la Naissance (CIANE), Anne Chantry, sage-femme enseignante et chercheuse sur les pratiques obstétricales lors du travail normal, Béatrice Cascales, co-auteure avec Laetitia Négrié de L’Accouchement est politique. Fécondité, femmes en travail et institutions, Renée Greusard, journaliste et auteure de Enceinte, tout est possible, Docteur Camille Le Ray, gynécologue-obstétricienne et enseignante à la maternité de Cochin-Port-Royal, Docteur Benoit de Sarcus, gynécologue obstétricien chef de service du CHU de Nanterre, et Sophie Schwartz, sage-femme en maison de naissance à Sélestat. Nour Richard-Guerroudj, rédactrice en chef du magazine Profession Sage-femme, a été choisie pour animer le débat pour à la fois sa connaissance du sujet, des différents intervenants présents et sa position non médicale.

A l’intérieur du débat, nous souhaitons faire le bilan des 10 ans (montrer l’évolution de la physiologie, des pratiques, montrer la mobilisation politique ayant permis l’expérimentation actuelle...) à travers un état des lieux de la naissance en France, évoquer les perspectives et comment permettre une évolution des pratiques quelque soit le lieu et les conditions de l’accouchement, et le développement des maisons de naissance en France (quels leviers activer en partant de l’expérience du CALM ?). En parallèle, faire prendre conscience que rien n’est gagné encore pour les maisons de naissance (l’expérimentation est prévue pour 5 ans, et après on ne sait pas, quelque soit l’évaluation, d’où l’importance de se mobiliser et d’interpeller les politiques).

Sur cette trame, chacun des invités allait intervenir en développant un axe (selon sa pratique et son expertise); Nour avait été briefée en ce sens. Le but étant de permettre un débat et des échanges entre intervenants et avec le public. Malheureusement, Nour Richard-Guerro a pris le parti de faire autrement et de poser une série de questions identiques à chacun. Le travail de l'animation et de la modération est encore à perfectionner!

Une très belle ouverture de la soirée par Anne, sage-femme depuis le début de la création du CALM et Laure, maman engagée de 4 enfants tous nés au CALM pour raconter l'histoire de la maison de naissance durant cette décennie. Avec un point de vue de sage-femme et un autre d'usagère, se faisant écho. Merci à Sixtine pour l'accompagnement aussi bien pour l'écriture du texte que pour la partie restitution.

De riches et très intéressantes interventions de part et d'autres, permettant de comprendre le chemin parcouru depuis 10 ans et aussi les enjeux actuels. 7 intervenants, évidemment c'est trop trop long; mais c'était exceptionnel au regard des 10 ans.

Reportage photos réalisé par Sarah Gineston (un album a été créé sur le site avec une sélection des photos). Captation du son par Nicolas et captation vidéo par Cédric OLIVAN. Le montage reste encore à faire (un souci récurrent). Encore un délicieux buffet dinatoire après la soirée débat pris à nouveau en charge par Anne Fontaine.

Bilan de la fréquentation : victoire!, plus de 200 inscriptions (et plus de 250 personnes effectivement présentes), dont 53% non adhérentes au CALM.

Une soirée artistique "Récits de naissance et lectures déambulatoires" le 18 mai (au CALM), en deux parcours d'1 heure, avec l'accompagnement musical de Mia Delmae (comédienne, auteure, chanteuse et compositrice). Récits de naissance issus des deux livres auto-édités : CALMEMENT (sorti en mai 2016) et CALMEMENT 2 (sorti en octobre 2017) et lus par leurs auteurs. Un très beau et émouvant moment. Tous nos remerciements à Isabelle Fruchart pour avoir orchestré cette merveilleuse soirée.

Une Journée Portes Ouvertes le 19 mai autour d'ateliers découverte et de petites conférences interactives pour les futurs parents (au CALM) : A la rencontre des Doulas (durée : 1h40) pour s'informer sur l'accompagnement à la naissance et sur les différents lieux d'accouchement, Hypnose prénatale (durée : 1h) pour aborder sereinement la venue d'un enfant par la relaxation, l'écoute de ses sensations et la confiance en soi, une conférence Naturopathie (durée : 1h) sur comment se nourrir sainement et sereinement durant la grossesse, 2 ateliers Chant prénatal (durée : 1h) pour apprendre une série de mouvements de bras, accompagnés d'un texte parlé et chanté, en vue d'apporter à la future maman calme, réconfort, confiance, approfondissement de la respiration, 2 séances de Shiatsu (durée : 45 minutes) pour découvrir comment cette technique de massothérapie d'origine japonaise utilisant le toucher peut procurer un état de relaxation intense à la femme enceinte, et une conférence Sexualité autour de la grossesse (durée : 1h30).

Une cinquantaine de participants présentes au total (sachant que nous avons limité la participation à 2 ateliers/ personne, afin de permettre à un maximum de personnes de pouvoir profiter des ateliers en petite groupe de 10 à 20 max, sauf pour les conférences). Le premier atelier autour des doulas a finalement accueilli plus de monde que d'inscrits et le public s'est montré très curieux. Le second atelier de shiatsu a eu le plus grand nombre de participants, soit 20.

Une superbe journée de partage. La synergie entre intervenant-e-s, participant-e-s initié-e-es ou découvrant le CALM était vraiment palpable, les retours ont été très enthousiastes. Les participants semblaient très heureux de leur expérience du jour et sont généralement restés entre les ateliers pour discuter et en savoir plus sur les maisons de naissance.

Un happy hour réservée aux papas le 25 mai (au CALM) sous forme d'un moment de partage et de parole libre, ouvert à tous les (futurs) papas (adhérents et non adhérents au CALM) pour échanger

sur l'implication et la place du père pendant la grossesse, durant la naissance et après. Atelier animé par Adrien Gantois, sage-femme et 2 papas adhérents du CALM. Une bonne quinzaine de personnes présente, et, chose plutôt inattendue, il y avait plus de la moitié des jeunes papas ou futurs papas présents qui n'étaient pas du CALM et qui n'avait d'ailleurs aucune idée de ce que pouvait être une maison de naissance. La majorité attendait un premier bébé et en recherchant un groupe d'échange sur internet, ils sont tombés sur cette soirée.

Logistique et répartition des tâches : afin de gérer efficacement les inscriptions aux divers événements et dans certains le paiement en ligne, Marine (des TICs) a créé des formulaires d'inscriptions directement accessibles via le site sur la page web dédiée à la SMAR 2018 et un responsable pour chaque événement a été désigné.

Bilan de la communication : un budget a été alloué à une graphiste pour réaliser les différents supports de communication et pour s'assurer de les avoir en temps et en heure (visuel décliné en affiche, dépliant 3 volets, bannière site, événement facebook et en marque-page). Une newsletter spéciale SMAR 2018 a été envoyée aux adhérents. Pour le point fréquentation de la soirée débat, concernant les non-adhérents, c'est le bouche à oreille qui a fonctionné le mieux (plus d'1/3), ensuite c'est à égalité le site et les réseaux sociaux. Concernant les adhérents présents, c'est surtout via le site (1/3) et la newsletter que l'info est passée. Ce qui questionne sur quels supports privilégier et en quelle quantité, au regard du coût que cela représente. A noter aussi qu'un communiqué de presse a été fait et diffusé dans notre petit réseau, mais aucun journaliste n'est venu le soir du débat. Dommage. Sur le principe, on le fait.

Cette édition a été merveilleusement coordonnée en duo par Anne, sage-femme et Laure, et a pu être aussi belle réussite grâce à l'implication conjointe d'anciens (France, Marie, Tessiah, Maud, Sarah) et de nouveaux adhérent-e-s (Lucie, Hélène, Florian, Yannick). Et le bilan est ultra positif à de nombreux niveaux.

AUTRES :

BRADERIE DE LA VIE ASSO (8 avril) : un visuel a été créé par Marine. Lequel a été décliné en affiche et en événement facebook.

LES TICs :

Une petite équipe efficace (Marine, Fabien et désormais Cyril) œuvre dans l'ombre pour tout ce qui a trait à la gestion du backoffice du site, de l'hébergement, d>HelloAsso et à toutes les questions informatiques. Marine s'est chargée de la mise en place de tous les formulaires d'inscription en ligne lors de la SMAR, ce qui a permis de gagner beaucoup de temps et d'énergie. La sous-commission a aussi été sollicitée pour étudier les différentes options de stockage en ligne des documents de l'asso (à la place de la dropbox actuellement saturée), afin de trouver une solution simple et accessible depuis les mobiles (payante si nécessaire) : l'analyse des différentes options avec avantages et inconvénients a été présentée au CA du 14 novembre par Cyril ; c'est l'option du serveur externe qui a été retenue (projet pour 2019).

Objectifs pour l'année à venir

JOURNAL D'EULALIE

- Etoffer encore l'équipe du Journal Eulalie, en plus de la graphiste et faire évoluer le format actuel vers un journal à mi-chemin entre un journal interne (retracant la vie du CALM) et un

journal externe pour faire réfléchir sur la naissance avec entre autres, une chronique du CIANE.

SITE

- Créer une rubrique Bibliographie et Filmographie sur le site

PLAQUETTE

- Refaire la plaquette, au vu de la charte des valeurs retravaillée en 2016 et de l'entrée du CALM dans l'expérimentation en avril 2016. Elle permettrait aussi de mieux défendre notre projet associatif et communiquer auprès du grand public ainsi que des professionnels et des acteurs de la périnatalité, que nous souhaitons en plus davantage toucher.

PRESSE

- Monter et former une équipe presse pour répondre aux demandes des journalistes
- Réactualiser le dossier de presse
- Missionner une personne pour prendre en charge la revue de presse

LA COMMUNICATION DE CRISE ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX

- Savoir réagir rapidement et de la bonne manière, face à la rapidité et l'afflux des informations circulant sur les réseaux sociaux. Bref, pouvoir prévenir et gérer une situation de crise et les risques d'opinion en définissant notre stratégie et nos process.

SMAR 2019

- Lancement d'une édition autour de 3 événements : une journée dédiée aux pro, une soirée débat et une journée Portes Ouvertes à destination des usagers.

CARTE DE VOEUX

- Réaliser une carte avec un visuel fort et militant (reflétant qu'à la fin de l'expérimentation, on veut pérenniser les maisons de naissance avec une loi)

BASE DE CONTACTS PRO

- Etoffer notre fichier de contacts pro pour diffuser efficacement nos infos et événements (la SMAR notamment) et pouvoir mobiliser autour de la périnatalité.

BANQUE D'IMAGES CALM

- Poursuivre la création du fonds photos pour avoir à la fois de « bons et récents visuels d'illustration » et « un visuel propre au CALM » aussi bien pour notre communication interne qu'externe. Finir d'établir le cahier des charges et missionner les photographes.

Commission Aménagement

Bilan 2018 :

La commission aménagement a pour but d'améliorer, de réaménager les lieux afin que les usagers et les sages-femmes s'y sentent le mieux possible. Des gros chantiers aux menus travaux, il y a en a pour tous les goûts.

Cette année elle a été gérée en binôme par Raffaella et Agathe. Le binôme fonctionne bien, cela permet de maintenir la commission toujours active en cas de congé maternité d'un des deux membres du binôme, ou si l'une ou l'autre est moins disponible à certains moments de l'année.

4 réunions de la commission ont eu lieu dont 1 diner.

TERRASSE

Il y a eu un gros travail de réaménagement de la terrasse cette année.

Elle a en effet été déblayée, pour pouvoir en faire un deuxième espace de vie. Nous y avons mis de nouvelles plantes ainsi que des plantations (framboisiers) ! Son sol a été recouvert d'une joyeuse natte sénégalaise pour nous sortir de la grisaille parisienne et nous avons de très belles idées pour la rendre encore plus agréable en 2019.

SALON

Le Salon n'est pas en reste

- Ses canapés ont été recouverts de tissu ainsi que de coussins colorés
- Une nouvelle table basse y est installée
- Une lampe à led est venue remplacer la lampe halogène
- Un joli présentoir en bois a été construit pour accueillir le journal d'Eulalie à consulter sur place
- Un nouveau tableau d'informations a également fait son entrée au Calm
- Sans oublier le très important Classeur des bonnes adresses qui a fait peau neuve !

SALLE DE YOGA

La salle de yoga s'est parée d'un bureau et d'une banquette d'appoint pour que les périodes d'affluences des naissances soient également le plus confortables possible, sans pour autant entraver l'activité yoga.

SOL

Le chantier de réfection du sol a été initié.

Le choix des matériaux écologiques et non toxiques nous est apparu comme une nécessité dans un lieu qui accueille des femmes enceintes et des nouveau-nés comme le Calm.

Objectifs pour l'année à venir

LE SOL

Demander un 2è voire 3è devis

Faire une demande à Ambroise Croizat de participation à la réfection du sol via par exemple une réduction de loyer

LE SALON/PIECE DE VIE

Mur de faire-parts à repeindre et à réorganiser. Ne garder que ceux de l'année en cours

TERRASSE

Colonne terrasse à recouvrir avec les anciens faire-parts, puis à vernir.

Commission Politique

BILAN POLITIQUE 2018

Lobbying politique

Le lobbying politique est toujours compliqué avec la majorité parlementaire qui ne semble pas particulièrement intéressée par le sujet. Plusieurs tentatives de contact ont été amorcées qui n'ont pas été toutes fructueuses.

En juin nous avons rencontré Bernard Jomier, sénateur de Paris (et ancien maire-adjoint à la santé, qui connaît bien le Calm). Il continue de nous soutenir et reste disponible pour nous apporter son aide. Nous avons lors de ce rdv envisagé qu'il puisse poser une question au Sénat lors des débats sur la loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS, chaque année à l'automne), mais ce projet n'a pas abouti malgré nos relances. A garder en tête avec une anticipation plus importante pour 2019....

En novembre, nous avons eu rendez-vous avec une collaboratrice d'Olivier Veran, député de la 1ère circonscription de l'Isère (où se trouve la MDN de Grenoble). Aucun retour derrière.

Nous conservons l'objectif d'organiser à l'Assemblée Nationale un événement politique du type table ronde / petit colloque selon le modèle suivant : une première table ronde « bilan à mi-parcours de l'expérimentation » puis une seconde « quelles MdNs voulons-nous aujourd'hui ? » L'idée serait de faire discuter des parlementaires et des SF+ usager.e.s afin d'apporter aux élu.e.s des éléments objectifs de bilan ainsi qu'un questionnement sur le modèle de maisons de naissance qui pourrait être envisagé au terme de l'expérimentation. Pour cela, il faut trouver des relais au niveau de l'Assemblée afin de porter et d'incarner le projet. Nous espérons qu'Olivier Veran pourrait jouer ce rôle, ce n'est pas gagné... C'est un travail à poursuivre et sans doute une priorité de l'année qui commence.

Sur le plan local, nous avons rencontré la nouvelle maire-adjointe à la santé de Paris (succédant à Bernard Jomier) : Anne Souyris. Le sujet l'intéresse sans doute beaucoup moins que Bernard Jomier mais nous devrions tout de même pouvoir continuer d'avoir un soutien de ce côté. Notre contact privilégié reste Anne Lise Polack, coordonnatrice territoriale de santé Paris Est.

Organisation du travail avec le collectif MdN

Au niveau du Collectif Mdn nous avons réussi à mobiliser et structurer le travail entre usager.e.s. Nous avons profité des visites de Julie Nouvion dans les différentes MDN pour rencontrer, sur place, des usager.e.s, porter un discours militant et récupérer des adresses mails.

Nous avons ensuite à l'automne mis en place un Google Group (collectifmdnmilitant@googlegroup.com) afin d'échanger entre usager.e.s et SF des différents projets, ainsi qu'un dossier Google Drive pour mettre en commun de la documentation.

Aujourd'hui une quarantaine de personnes, représentant les 8 projets, sont inscrites sur ce Googlegroup, 4 réunions par Skype ont déjà eu lieu, le travail en commun est lancé et plusieurs personnes semblent prendre les choses en main pour animer et faire vivre ce groupe. C'est une véritable réussite et petit à petit se structure un nouveau pôle de lobbying, plus fort et mieux organisé. La stratégie de lobbying se construit désormais en collaboration avec les autres projets et le CALM n'est plus seul à porter cette mission.

Organisation des réunions d'info

Les nouvelles contraintes qui ont été imposées pour les réunions d'info (limitation du périmètre, pré-inscriptions...) fonctionnent bien et les réunions se déroulent désormais dans des conditions satisfaisantes. Nous regrettons néanmoins que cela se fasse au prix d'une limitation de l'accès au Calm. Un communiqué de presse a d'ailleurs été publié pour communiquer sur le sujet.

Interventions en écoles de sage-femmes

Cette année un **gros travail a été effectué pour relancer les interventions en Ecoles de SF.**

Nous avons pris contact avec les autres projets sur le plan national pour savoir si certains font déjà des interventions et où. Par ailleurs, le CALM s'est proposé pour centraliser les demandes, relancer les différentes écoles sur le territoire métropolitain, éventuellement renvoyer vers les projets de province.

3 interventions ont eu lieu en IdF depuis le mois de Septembre (Suresnes, Montigny le Bretonneux, Baudeloque). Des retours positifs, qui montrent qu'il faut insister dans cette voie.

Le document d'appui (powerpoint) a été intégralement revu.

Merci à l'équipe qui travaille sur ce sujet et a fait un très gros travail.

Animation de rendez-vous militants au Calm

A l'occasion de la SMAR 2018, un "apéro des papas" a été organisé au Calm et animé principalement par deux papas de la comm' pol' (Sébastien et Florian), ainsi qu'un sage-femme. Ce rdv a été un grand succès, attirant un public en-dehors du Calm également, et il a été décidé de le renouveler chaque trimestre. Il semble répondre à un véritable besoin, d'un événement entre pairs (pères et futurs pères), et peut contribuer à faire connaître et comprendre le suivi de grossesse et l'accouchement tels qu'ils sont vécus au Calm, raison pour laquelle il est intéressant d'ouvrir ces événements à des personnes non adhérentes du CALM.

Des apéros militants ont également été organisés, qui visent à proposer des échanges thématiques et militants lors d'un moment convivial. L'objectif est de continuer à élaborer et diffuser hors de la comm' pol' une culture et un discours militants communs. 4 apéros annuels sont prévus, animés par des membres de la comm pol et au moins une personne aguerrie du CA.

Vie Associative

La Commission organise les événements de rencontres entre parents, et/ou avec des professionnels de la périnatalité, gère les ménages saisonniers et la bibliothèque du CALM.

Gestion cette année en binôme : Marie et Maria, celle-ci ayant démissionné fin décembre.

Au total plus de 70 événements organisés sur l'année dont :

- **45 moments de partage : moments informels entre parents, animés par des parents :** Portage, allaitement, retour à la maison, comptines gestuelles, signes avec bébé, petit' dej et gouter à thématique libre, information autour de la chiropraxie...

Pour rappel, les Moments de Partage ne nécessitent aucune autre compétence particulière que l'envie de partager une expérience, un vécu sur une thématique spécifique. Les MP nous aident au CALM à faire œuvre de transmission de parents à parents, de femmes à femmes. Ils offrent une vision concrète à d'autres parents qui vivent l'AGN au CALM. C'est une des missions les plus importantes de la commission Vie Asso; pour que nous soyons plus que de simples consommateurs d'une maison de naissance, et que nous puissions aussi être dans l'échange et la discussion informelle autour de thèmes fondamentaux de la périnatalité.

- **11 ateliers découverte, menés par un professionnel de la thématique (soit un parent du CALM soit un.e invité.e connu.e des parents impliqués dans Vie Asso).**

L'intervention est bénévole et les participants à l'atelier payent à hauteur de 5 euros par personne (ou plus s'ils le veulent). L'argent récolté va au Fond de Soutien du CALM: Atelier chant prénatal, éducation bienveillante, sophro-naissance, massage bébé, aromathérapie, yoga avec bébé, hypnonaissance, portage...

- **4 ateliers allaitement avec Celia Dos Santos, consultante en lactation**
- **7 Formations IPSEN "Initiation aux premiers secours enfant et nourrisson" avec la Croix Rouge :**

Dont les dernières délocalisées pour praticité de déplacement de matériel. 20 euros entièrement reversés à la Croix Rouge. 10 personnes max par atelier. Une convention est en cours d'élaboration avec le CALM.

- **1 Goûter de Noël :** Très peu de familles présentes (une dizaine de personnes), peut-être dû à un manque de communication sur l'agenda du CALM, ou aux manifestations des gilets jaunes ?

- **3 Ménages Saisonniers :** Pour rappel chaque couple en AGN est invité à participer à un Grand Ménage... Nous avons tardivement tâché de renommer les Grands Ménages aujourd'hui appelés « Ménage Saisonniers » ; et cela semble fonctionner !

Sur les 3 ménages organisés depuis la dernière AG, les 3 ont recueilli un nombre suffisant d'adhérents. Vie Asso est remobilisée pour l'organisation de ces MS, et d'ailleurs un a lieu le 10 février!

- **1 Grand Pique Nique**

à l'extérieur (à refaire !) Merci Habiba !

- **1 braderie organisée**

Qui a très bien fonctionné (pour le fond de soutien) grâce notamment à l'aide de la com. Com et l'ouverture à l'extérieur avec communication via facebook.

Réunions de commission :

3 réunions de commissions organisées cette année.

Il y a eu un nouveau souffle avec de belles propositions d'adhérentes et d'adhérents, et une nouvelle dynamique s'instaure depuis le mois de décembre (organiser les réunions en matinée semble plus fructueux.)

1 braderie organisée, qui a très bien fonctionné (pour le fond de solidarité) grâce notamment à l'aide de la com. Com.

Gestion de la bibliothèque du CALM : trop peu de regard de la part des responsables à cet égard, relève en ce mois de décembre par une nouvelle membre de VA.

Gestion du yoga :

trop peu de regard à cet égard aussi, Vie Asso aimerait s'en décharger.

Réunion de commission :

2 réunions de commissions organisées en physique depuis la relève par Maria et Marie fin mai.

Il y a eu un nouveau souffle avec de belles propositions d'adhérentes et d'adhérents depuis l'été.

1 braderie organisée mais elle a été reportée à cause d'une récolte de dons peu fructueuse et d'une communication trop tardive.

Gestion de la bibliothèque du CALM : faite par 2 bénévoles ; la relève se fait en ce début d'année 2018.

Gestion du yoga : Oana Radu vient tout juste de prendre la relève de Marianne Hodoul pour la gestion des inscriptions.

Objectif pour l'année prochaine :

- Trouver une co-responsable, Marie étant seule, et à terme passer la main complètement (si possible avant l'été), en laissant Vie Asso "en ordre" avec un fonctionnement clarifié, éprouvé, et fluide.
- Une meilleure communication avec le CA.
- Publier la NL plus tôt (appel autour du 15, deadline le 22, publication le 25).
- S'appuyer sur la thématique de l'enfance respectée pour organiser de nouveaux événements (comme la projection du film « Même qu'on nait imbattables » qui a été un très bel événement début janvier.
- Signer la convention avec la Croix Rouge pour la pérennisation des formations IPSEN qui rencontrent toujours un franc succès.
- Offrir encore plus d'ateliers découvertes, avec plus de thématiques, et diversifier les propositions (conférences, débats, apéros, projections, rencontre avec un auteur...)

- Organiser des réunions de manière plus régulière, en matinée, pour souder la dynamique du groupe (une réunion tous les 2 ou 3 mois).
- (Utopie ?) de recruter des papas pour s'investir dans la commission (déjà le cas l'année dernière...)
- Communiquer de manière transparente sur la nécessité du roulement de Vie Asso, de l'engagement vivement attendu (même sur quelques mois ou quelques moments de partage) et offrir la compréhension de la légitimité à mener des MP pour des parents encore hésitants.

Merci à tous les membres de Vie Asso qui se sont superbement impliquées, merci aux nouvelles recrues qui apportent un nouveau souffle.

Médiatrices

De même que les deux années précédentes, les 2 médiatrices n'ont pas été sollicitées, et aucune demande de médiation n'a été formulée. On peut donc apporter l'hypothèse que chaque personne en suivi au CALM a bénéficié de suffisamment d'écoute dans ses questionnements ou ses difficultés.

Nous allons cependant continuer de nous assurer que toutes les personnes ayant un suivi au CALM sont informées de la possibilité d'avoir recours à une médiation.

Commission Financement

Comme toujours, notre ambition est de rendre le fonctionnement du CALM le plus pérenne possible tout en étant accessible financièrement à toutes.

Le mandat de la commission est d'appuyer la maison de naissance dans la recherche des financements, dans la définition des projets pour utiliser ces financements – notamment le Fonds de Solidarité - et dans son plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes. Cet appui est donc à destination de la maison de naissance dans sa globalité - de l'association des usagers et l'association des sages-femmes.

En 2018 nous avons poursuivi notre mission d'aider le CALM à s'adapter à l'expérimentation et à préparer l'avenir post-expérimentation. 2018 a été la première année du fonctionnement du Fonds de Solidarité qui récolter des fonds pour aider les familles en difficulté à soulager les dépassements d'honoraires de l'accouchement au CALM. Au total, 14 familles ont bénéficié d'une aide du Fonds de Solidarité en 2018.

Projet porté par la commission financement, en 2018 AU CALM et l'Association des sages-femmes du CALM ont bénéficié conjointement d'un aide du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Dans le cadre du DLA, un cabinet de conseil juridique spécialisé du monde associatif a réalisé un diagnostic du CALM, notamment sur le caractère d'intérêt général de nos activités au sein d'AU CALM ; le fonctionnement du Fonds de Solidarité au sein de l'association ; et sur la question des obligations fiscales d'AU CALM et de l'Association de Sages-Femmes. Grâce à leur rapport, nous mettons en place un certain nombre de mesures pour pérenniser notre modèle économique.

En septembre, nous nous sommes mobilisées avec certains membres du CA pour déposer une demande de financement auprès du Fonds du Développement de la Vie Associative (FDVA) de l'Île de France. Si cette demande n'a pas été retenue, ça nous a permis de constituer un beau dossier de demande qui pourra nous servir pour des demandes futures.

Nos objectifs pour 2019

Faire reconnaître le caractère d'intérêt général de l'AU CALM.

Une lettre de rescrit fiscal sera rédigée début 2019.

Recherche des financements

Nous continuons à nous renseigner sur des sources de financement extérieurs, notamment des subventions et le mécénat. La recherche de mécènes pourra devenir plus structurée une fois le caractère d'intérêt général de nos activités soit confirmé, permettant de défiscaliser des dons.

Il nous serait possible de demander un financement à la mairie de Paris par le dispositif SIMPA mais celui-ci est conditionné sur l'obtention d'un cofinancement.

Une demande de partenariat avec la CAF semble être pertinent ; nous cherchons des volontaires pour poursuivre cette piste.

Plaidoyer sur la revalorisation de la tarification des actes et/ou d'une subvention permanente des maisons de naissance

Nous avons créé un tableau de calcul du coût des actes réalisés par les sages-femmes du CALM afin de préparer notre plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes fin 2016. Nous avons pu simuler l'activité globale du CALM et démontrer notamment que 1) Une majeure partie du

financement de la maison de naissance vient de la poche ou des mutuelles des patients et dans une moindre mesure de la part de la sécurité sociale ou de la subvention du FIR (subvention de l'expérimentation) ; et 2) nous ne pourrions pas diminuer les dépassements d'honoraires en réduisant notre budget car ce budget permet tout juste de payer le loyer, assurer une rémunération des sages-femmes en accord avec les moyens nationaux et payer les charges et consommables.

En 2019, nous souhaitons remettre à jour ce document et améliorer sa mise en forme pour en faire un véritable outil de plaidoyer et d'information.

Bilan du fond de solidarité

Du fait du faible remboursement par la sécurité sociale, un accouchement au CALM peut coûter jusqu'à 1000€ aux futurs parents. Selon la mutuelle, la prise en charge de ce surcoût est partielle, totale ou inexistante. Ainsi, certaines familles ne peuvent intégrer le CALM pour des raisons financières. Or, pour nous, l'accompagnement global à la naissance n'est pas un luxe, et doit être accessible à tous.

C'est pourquoi, en 2018, le CALM a expérimenté un fonds de solidarité : 4 259€ ont été attribués à 14 familles aux revenus modestes. Après un démarrage en douceur, le fonds a vu son activité augmenter lors du dernier trimestre (50% des sommes allouées). Pour 2019, le fonds bénéficie d'une enveloppe de 6000€.

Commission Santé

1. Contexte et bilan :

L'année 2018 a été marquée par la remise en route de la Commission Santé suite au départ de la précédente responsable en milieu d'année 2017, et dont le remplacement n'a pas été immédiat. Cela s'est traduit par une période de flottement au cours de laquelle la Commission Santé (CS) n'a pas été très active. Sandrine Blot a finalement repris la CS à la fin de l'année 2017 et jusqu'au milieu de l'année 2018, puis a passé le relai à Camille Hémet au deuxième semestre 2018 lors de son départ à l'étranger.

La transition entre 2017 et 2018, doublée du changement de responsable en 2018 a été marquée par des difficultés de communication compliquant la remise en route de la commission : communication avec le CA, gestion de l'agenda, communication générale avec les différentes instances de l'association, organisation des ateliers... Toutes ces difficultés d'ordre logistique sont désormais dépassées, et la CS fonctionne à présent de façon plus fluide.

Dans l'ensemble, malgré un bilan en demi-teinte pour l'année 2018 lié aux difficultés évoquées ci-dessus, l'activité de la commission santé semble être repartie de plus belle au cours du dernier trimestre, et cette dynamique positive devrait se poursuivre en 2019.

2. Organisation générale et activités de la commission :

La Commission Santé se réunit quatre fois par an autour de sa responsable, d'Habiba Zaïd (sage-femme du CALM), et des membres qui souhaitent et peuvent être présent.e.s (quatre en moyenne). Les réflexions nourries lors de ces réunions ont tourné autour de l'organisation d'ateliers en lien avec la santé, et notamment la mise en place de nouveaux ateliers, et sur la mise en place de fiches d'information sur les protocoles médicaux. Ces deux grandes lignes directrices sont présentées ci-dessous.

2.1. Organisation d'ateliers :

Au cours de l'année 2018, et notamment depuis septembre, la CS a essentiellement organisé des ateliers autour des questions de santé. Il s'agit de moments de découverte et de discussion autour d'un thème donné et animés par un.e intervenant.e spécialiste de la question.

Deux ateliers s'inscrivent dans la continuité de ceux qui étaient déjà organisés auparavant :

- a. Ateliers naturopathie : apprendre à soigner les petits maux de la grossesse et du post-partum par les plantes. Animé par Julia Simon, naturopathe.
- b. Atelier périnée : pour tout comprendre du périnée. Animé par Hélène Szalewa, Sage-Femme et Ostéopathe.

Deux nouveaux ateliers ont également été mis en place à la fin de l'année 2018, suite aux réflexions menées lors des réunions de la CS :

- Atelier décodage des pleurs des bébés : *apprendre à mieux comprendre son nourrisson*. Cet atelier donne des clés pour décrypter la signification des pleurs du nourrisson et identifier ses besoins (sommeil, faim, inconfort, rot...). C'est grâce à son oreille absolue, et après avoir écouté les pleurs des bébés du monde entier, que Priscilla Dunstan a découvert la langue universelle des bébés

reposant sur les réflexes archaïques. Cet atelier s'adresse en priorité aux futurs parents et aux jeunes parents, dans la mesure où les cris des bébés évoluent vers 6 semaines. Animé par Aurélie Laumont, coach parental Filiozat.

- **Atelier sexualité** : *aborder les questions de sexualité autour de la grossesse.*

La grossesse, la naissance, et l'arrivée d'un enfant sont des moments de potentiels changements dans la vie sexuelle, un bouleversement physique et psychique du couple. Cet atelier est une opportunité de partage et d'échange autour cette thématique. Animé par Julie Largilliere, psychologue spécialisée en périnatalité.

Ces ateliers ont vocation à se poursuivre en 2019. D'autres nouveaux ateliers issus des discussions de groupe de la CS et de propositions de ses membres verront le jour en 2019 : un atelier cosmétique naturelle, un atelier contraception naturelle ; et un autre atelier autour des questions de sexualité animé par une autre intervenante sont d'ores et déjà programmés¹.

En parallèle, la CS poursuit ses réflexions pour élargir le champ des ateliers proposés autour de nouveaux thèmes susceptibles d'intéresser les adhérents du CALM et entrant dans le cadre de la CS : mort subite du nourrisson / modes de couchage ; plagiocéphalie ; burn-out maternel ; biological nurturing ; Procréation Naturelle Médicalement Assistée (NaPro – Fertility care)... L'année 2019 devrait permettre à la CS de mettre en place des ateliers sur certains de ces sujets.

2.2. Fiches d'information sur les protocoles médicaux

Par ailleurs, tout au long de l'année, la CS a réfléchi à la mise en place de fiches d'information sur les protocoles médicaux à destination des parents suivis en AGN au CALM notamment. Les sages-femmes du CALM avaient évoqué l'idée d'écrire des fiches pour informer les parents sur divers sujets d'ordre médical, tel que le streptocoque B (dépistage, risques associés, traitement, recommandations officielles). La CS proposait initialement de participer à la relecture et à la mise en page de ces fiches avant diffusion et distribution aux parents, en concertation avec l'équipe de sages-femmes du CALM. Lorsque la CS a soumis cette proposition devant le CA de septembre, il a été indiqué que les sages-femmes n'avaient pas trouvé le temps de faire ces fiches, et se trouvaient confrontées à la difficulté de communiquer sur ces sujets en restant « objectif ». Une des SF du collectif MDN présente lors de ce CA a mentionné que ce type de fiches avait été mis en place dans sa MDN, en reprenant directement les informations données sur le site de la HAS pour éviter tout problème. Cela pourrait être une solution pour le CALM. La CS va reprendre contact avec les SF du CALM pour poursuivre cette réflexion et mettre en place ces fiches courant 2019.

1 Les deux ateliers sur la sexualité et celui sur la contraception naturelle ont été pensés comme un cycle d'ateliers sur le thème « sexualité et grossesse » (avant, pendant, après). Ces trois ateliers ont été mis en place grâce à l'aide précieuse d'une adhérente membre de la CS, Mathilde Rousseau, qui a coordonné des réunions de concertation dans cet objectif, avec les trois intervenantes et les personnes intéressées.

Perspectives pour 2019

Le CALM a donc fêté en 2018 ses 10 ans d'activités. 10 ans ! Quel chemin parcouru depuis Eulalie, le premier bébé née en septembre 2008.

Il y a eu des hauts et des bas, des avancées et des périodes de doutes, mais toujours des sages-femmes et des parents qui ont cru dans ce projet de maison de naissance, cette idée si folle chez nous et si banale ailleurs de créer des lieux de grossesse et d'accouchement alternatifs à l'hôpital.

Tout au long de cette décennie, le CALM est resté fidèle à ses valeurs et son ADN : proposer aux femmes enceintes et aux couples un accompagnement mêlant partage des savoirs, confiance dans la capacité des femmes à accoucher et bienveillance. Au CALM il n'y a pas des sages-femmes qui savent et des parents qui ignorent : il y a un trio qui chemine ensemble tout au long de la grossesse, avec ses périodes de calme, de doutes et de tempêtes, jusqu'à la naissance parfois redoutée mais toujours préparée. Le CALM c'est un lieu et un esprit qui privilégient la relation humaine à une approche purement technique de l'accouchement.

Parmi les étapes importantes qui ont jalonné cette décennie, il y a ce débat lors de la SMAR 2011 d'où les 3 élues présentes sont reparties en promettant de déposer une proposition de loi sur les maisons de naissance, promesse concrétisée deux ans plus tard. Depuis 2016, l'entrée en vigueur de cette loi sur l'expérimentation des MDN permet au CALM de fonctionner comme une maison de naissance à part entière, pouvant réaliser les naissances entièrement dans ses murs, comme les 7 autres projets ouverts en France grâce à la loi.

Une belle avancée certes... Mais ces 8 sites ne peuvent représenter qu'une étape dans la diffusion de ce modèle alternatif à la naissance hospitalière. En 2018, soit à la moitié de l'expérimentation qui doit durer 5 ans, nous voici dans l'ignorance complète de ce qui se passera ensuite. Or le CALM, qui a toujours défendu l'idée de pouvoir choisir son lieu de naissance, doit faire le constat que ce modèle répond à des attentes, puisque les sages-femmes doivent ici refuser 2/3 des demandes.

Au CALM, nous estimons donc qu'il est grand temps de créer les conditions pour satisfaire, partout en France, toutes les demandes d'un accompagnement global et d'un accouchement physiologique.

Et nous exprimons ici la volonté de mettre toute notre ardeur militante à voir réaliser cet objectif.

Alors, ensemble, prenons date pour 2028 !